

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**

**HÔPITAL CENTRAL DE L'ARMÉE**

**Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE**

**MISE EN DEMEURE N°01**

La Société **SARL HTDS Algérie**, sise à 18 Lot Doudou Mokhtar Ex chemin de la touche Ben Aknoun - Alger, titulaire du Contrat à commande n°153 du 04/10/2023, portant **acquisition de consommable pour les équipements médicaux chirurgicaux**, est mise en demeure N°01 pour non-respect des engagements contractuels cités dans le Contrat. Le fournisseur est tenu d'entamer la livraison de consommable pour les équipements médicaux chirurgicaux objet du bon de commande n°: 25802 du 30 novembre 2023, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront appliquées.